

# **Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'A.E.A.D.T. du 29 décembre 2018**

## **I Déroulement de l'Assemblée Générale**

Le Président Bernard Coclet ouvre la séance à 18h10.

Il commente le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice 2017-2018 présentés dans le bulletin de liaison de décembre 2018. (Ce bulletin est disponible sur le site, "Association", "Bulletin de liaison"). Il souligne la fiabilité de la modélisation de gestion qui permet de fixer des objectifs et surtout de les atteindre. Il propose que le bénéfice soit affecté en réserve.

Ensuite Bernard Coclet résume le programme d'activités pour 2018-2019. Il reprend les premières analyses sur le déroulement du Grand Bal de l'Europe de 2018 (page 3 et 4 du bulletin). Il souligne une meilleur répartition de la fréquentation sur les quinze jours, l'efficacité et la grande stabilité de l'équipe d'organisation qui fournit environ 15000 heures de travail bénévole, ainsi que la grande diversité et qualité des intervenants.

Bernard rappelle que l'humanisme et la tolérance sont des fondements du Grand Bal de l'Europe et que l'intérêt général prime toujours sur l'intérêt particulier.

Bernard Coclet analyse la situation sur la divergence avec les services fiscaux au sujet de la loi relative au taux de T.V.A. à appliquer sur les entrées. L'association est engagée dans un processus de procédure contradictoire avec l'aide d'un avocat fiscaliste. Les démarches peuvent être longues et l'issue incertaine à ce jour, c'est pourquoi nous avons prévu un ajustement de prix pour le Grand Bal de l'Europe 2019. Bernard propose une augmentation de 15% sur les forfaits et un passage pour les entrées jour à 21€ pour le plein tarif, 15€ pour le tarif réduit et 10.5€ pour le demi-tarif. L'adhésion annuelle passera de 11€ à 20€. Ces ajustements conjugués avec la maîtrise des investissements et un léger aménagement de l'espace nous permettent d'envisager l'équilibre sur les exercices à venir.

Comme chaque année l'Assemblée Générale se poursuit par un échange avec l'ensemble des participants avant le passage aux votes.

## **II Extraits des échanges**

Comment aider l'association dans sa gestion quotidienne et pour la préparation des rencontres du Grand Bal de l'Europe alors que beaucoup d'adhérents vivent loin de Gennetines ?

Bernard Coclet rappelle que la mobilisation avant, pendant et après les rencontres est remarquable, efficace, et s'effectue dans une bonne ambiance. Les adhérents soutiennent le projet culturel et artistique Le Grand Bal de l'Europe. Pour le soutien au cours de l'année, plusieurs possibilités existent. Un petit groupe de trois à dix personnes (selon les activités) se réunit pour aider Julie Coclet, la salariée de l'association, pour suivre la comptabilité, envoyer des courriers importants, faire le programme ou préparer le secrétariat des rencontres. Un ou deux week-ends, réunissant une vingtaine de personnes, sont organisés chaque année pour entretenir le matériel de l'association et pour améliorer l'accueil pendant les rencontres. Enfin toute l'année, en coordination avec Julie, nombreux sont ceux qui confectionnent des plans, des tableaux ou font des suggestions.

Devrons-nous limiter la croissance suite au succès du film Le Grand Bal de Laetitia Carton?

Cette question est récurrente depuis plus de vingt ans chez nous. C'est d'abord le signe d'une grande vitalité et d'un engouement qui ne fléchit pas. L'évolution globale de la société nous permet d'envisager de nouvelles pistes. A court-terme, nous rappelons que l'inscription est obligatoire et indispensable et qu'il n'est pas impossible que cette année et l'année prochaine, nous refusions des participants sur "les jours de pointe" qui d'après les prévisions se situent les lundi 22, mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 juillet. Nous suggérerons de décaler la participation à des jours où nous n'aurons pas atteint le nombre maximale de personnes admissibles. A moyen-terme, l'inscription se fera probablement avec un prépaiement en ligne, comme c'est déjà le cas pour d'autres manifestations.

Plusieurs échanges sur l'amélioration du quotidien des animateurs et des organisateurs pendant les rencontres ont permis d'expliquer les raisons des choix ou donner des pistes de réflexion pour des améliorations futures.

Nous nous sommes accordés pour amplifier notre communication à tous les niveaux, notamment sur l'explication de nos choix, pour que la sécurité des participants soit toujours assurée et pour que l'intérêt général prime toujours.

### III Votes

- Première résolution : Approbation des comptes annuels  
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2017-2018 (bilan et compte de résultat) et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à tous les administrateurs pour l'exercice clos au 30 juin 2018.  
**Pour : 80 voix**  
**Abstentions : 0 voix**  
**Contre : 0 voix**
- Deuxième résolution : Approbation du programme d'activités et des orientations  
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du programme d'activités et des orientations de l'association pour les années 2018-2019, approuve ces activités et orientations telles qu'elles lui ont été présentées.  
**Pour : 80 voix**  
**Abstentions : 0 voix**  
**Contre : 0 voix**
- Troisième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur d'Estelle Bacquaert.  
L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat d'Estelle Bacquaert vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021.  
**Pour : 79 voix**  
**Abstentions : 1 voix**  
**Contre : 0 voix**

- Quatrième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Chantal Morlet.  
L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Chantal Morlet vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021.

**Pour : 79 voix**

**Abstentions : 1 voix**

**Contre : 0 voix**

- Un adhérent demande la mise aux voix de l'augmentation de l'adhésion. Bien que la somme ait été évoquée lors de la présentation du programme d'activité, nous proposons la consultation suivante : Augmentation de l'adhésion à 20 euros.

**Pour : 79 voix**

**Abstentions : 1 voix**

**Contre : 0 voix**

L'Assemblée Générale se clôture à 19h45.

Gennetines, le 3 mars 2019  
Mireille Michot, Bernard Coclet

### **Réunion du Conseil d'Administration le 29 décembre 2018 à 20h**

Le Conseil d'Administration se réunit après l'Assemblée Générale pour élire le bureau.

Composition du Bureau et du Conseil d'Administration :

- Président : Bernard Coclet
- Vice-Présidente : Sabine Carsana
- Trésorier : Daniel Morlet
- Secrétaire : Mireille Michot
- Membres : Chantal Morlet et Estelle Bacquaert.

Le Conseil d'Administration reprend les éléments évoqués lors de l'Assemblée Générale et discute des modalités de leur mise en œuvre.

Gennetines le 3 mars 2019  
Mireille Michot, Bernard Coclet